

Les Nouvelles de Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

Février 2010 n°58



Le mot de la municipalité

A l'aube de cette nouvelle année, la municipalité apporte ses meilleurs vœux aux habitants de nos trois villages. Que 2010 soit une année de réussite dans vos projets, qu'une excellente santé vous permette l'accomplissement de tous vos souhaits, que le bonheur règne sur vos familles.

Nous aurons une pensée émue pour tous ceux qui sont dans la peine, ceux qui ont perdu un être cher, ceux que la maladie n'a pas épargné, ceux qui sont dans la détresse, ceux qui ont perdu leur emploi.

Hélas chacun d'entre nous voit arriver 2010 avec une inquiétude légitime, le chômage qui ne cesse de croître, le coût de la vie qui fragilise les plus vulnérables, la poursuite inexorable des fermetures de services publics auxquels nous étions tant attachés (postes, hôpitaux, perceptions) sans oublier le petit commerce de proximité qui souffre de la voracité de la grande distribution.

Les inquiétudes sont aussi le quotidien de vos élus communaux, les incertitudes liées aux réformes institutionnelles (taxe professionnelle, collectivités territoriales, «charcutages» des circonscriptions etc...) annoncées dans l'improvisation la plus totale, sans la moindre réflexion, sans anticipation ni étude prospective, sans évaluation des conséquences. Tous ces effets d'annonces nous laissent perplexes. La conduite des projets communaux est chaque jour plus aléatoire.

La direction des affaires de notre pays nous préoccupe, la crise mondiale de l'économie dans laquelle nous a plongé l'ultra libéralisme aura des conséquences à long terme sur le quotidien de nos concitoyens.

Les déficits s'accroissent, un nouvel emprunt national est lancé, la fuite en avant continue, le réveil sera douloureux pour le contribuable qui devra un jour ou l'autre assumer ces erreurs de gestion.

Malgré toutes ces incertitudes, la municipalité de Chanonat mettra en œuvre ses projets pour 2010. Les travaux de la RD 2089 dans la traversée de Varennes ont débuté le 11 janvier. Le POS sera transformé en PLU, il dessinera les contours de nos villages pour les années à venir. Une modification simplifiée du POS sera proposée pour permettre à la « compagnie d'Hôtels » de s'installer à Varvasse. Le Pont du Chabris va bénéficier d'une importante restructuration qui durera 2 mois.

Tous ces travaux généreront inévitablement quelques désagréments pour les riverains, la municipalité compte sur la compréhension de chacun et mettra tout en œuvre afin que la gêne soit la moins désagréable.

Meilleurs vœux de fraternité pour 2010.

Le Maire

<i>Dans ce numéro,</i>	
Informations municipales	2-5
Vie associative	
- La chanonatoise	6
- Chanonat lutte	6
- Rizolle Environnement Santé	6
- Comité des fêtes de Chanonat	7
- Association pour le don du sang bénévol	8
Informations culturelles	
- Art, Culture, Patrimoine de Chanonat	8
- Champ libre	9
- Médiathèque	9
Nouvelles des écoles	10-11
Informations Générales	11-12
Etat civil	12



■ Hommage à Gérard Rives

L'hommage que je vais rendre devant vous à Gérard RIVES sera un hommage rendu à un homme d'exception, très tôt dans sa famille il a appris la notion de partage. Il avait ancré en lui l'honnêteté, la générosité, la tolérance et le respect d'autrui, qualités qui façonnent les humanistes.

J'avais pour lui une admiration et une affection qui ne s'est jamais démentie pendant toutes les années où je fus son adjoint en mairie, ni depuis que je lui ai succédé, mon hommage aujourd'hui n'est donc pas un discours de convenance.

Elu aux élections municipales de 1995 comme conseiller, il s'est rapidement investi dans les secteurs les plus divers, curieux de tout ; sa capacité d'analyse faisait de Gérard une référence à bien des égards.

Au cours de l'été de 1999, le maire de l'époque Lévon AVEDIKIAN décédé au cours de son mandat, Gérard lui succède, il est élu maire de Chanonat le 23 septembre 1999.

Dès son entrée en fonction et à la tête de son équipe, Gérard s'est investi à plein régime dans ses nouvelles responsabilités qu'il a fallu concilier avec son activité professionnelle. Aux élections municipales de 2001, il a conduit toute son équipe au succès, en seulement 18 mois de mandat par sa droiture, son charisme et sa diplomatie ; il avait gagné l'estime et le cœur de nos concitoyens, j'en reçois des témoignages tous les jours.

Il ne serait pas convenable de citer ici tous les projets qu'il a mené à bien dans cette commune, toutefois permettez moi d'en citer un seul, la construction de notre nouvelle école maternelle que Gérard a porté de toutes ses forces, de l'achat du terrain jusqu'à son inauguration, la réussite de ce projet a mobilisé toute son énergie, le résultat est exceptionnel.



Extraits de la biographie de Gérard Rives

par Marc Richetin, Professeur à L'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand.

.....
Gérard avait une formidable curiosité et culture scientifiques dans un grand nombre de domaines et beaucoup de ses jeunes collègues à l'IUT ont beaucoup appris à son contact.

.....
Gérard a beaucoup apporté à cette équipe. Outre ses capacités scientifiques, sa curiosité et sa rigueur intellectuelle, il avait un esprit d'équipe incomparable, empreint d'attention aux autres et d'altruisme, qui a en outre bénéficié à plusieurs générations de doctorants dont il savait être proche. Il était aussi un boute-en-train dans l'organisation de nos activités sportives de loisir.

Pour que les enfants des générations futures sachent à qui ils doivent cette réalisation, je proposerai prochainement au conseil municipal de nommer cette école « école maternelle Gérard Rives ».

Sous sa direction les débats dans les séances municipales, il faut le dire étaient occasionnellement un peu vifs, les échanges souvent passionnés, quelquefois un peu rudes mais toujours avec le même objectif, la défense de l'intérêt général.

Le conseil municipal actuel doit beaucoup à Gérard, il nous a tracé la route, il nous a donné l'envie qui ne nous a jamais quitté depuis, de mettre nos compétences au service de nos contemporains, il a exacerbé en nous le respect de la république et le goût de la démocratie, le sens du service public et la culture de la solidarité ; toutes ces notions qui ont fondé notre société et qui si nous n'y prenons pas garde peuvent devenir marginales. Nous devons à Gérard que la politique, ce n'est pas d'abord une idéologie mais la promotion des valeurs. Nous lui devons l'idée que la politique locale est une affaire d'humanité concrète plus que de choix partisans.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher, de travailler avec lui vous diront la même chose, certes Gérard est décédé, mais il n'a pas disparu, sa jeunesse d'esprit, sa capacité à se remettre en cause chaque jour sont encore vivantes l'essentiel de ce que pour quoi Gérard a vécu, tant qu'il sera présent dans nos mémoires, la mienne en tout cas me dira que Gérard n'est pas mort, vraiment.

Sa force, sa vivacité, sa profonde humanité sont vivantes et nous guident, c'est un héritage vivant qu'il nous faut transmettre aux générations qui nous suivent ce que j'ai commencé à tenter de faire aujourd'hui bien modestement.

Jean-Pierre Pezant

Extraits des hommages prononcés lors des obsèques de Gérard Rives.

Marc Richetin, Professeur à L'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand.

.....
Gérard était celui qui apportait la curiosité apte à embrasser avec allant les sujets nouveaux, sa rigueur d'esprit prête à débusquer, parfois avec véhémence, les faiblesses de raisonnement ou d'organisation, et sa capacité à entretenir l'esprit d'équipe et à entourer les doctorants. Cette même vitalité se retrouvait dans des sorties voile, randonnée ou VVT à l'occasion de week-ends ou de colloques scientifiques organisés localement.

.....
Avec Gérard, nous n'aurions pas réussi à tout assembler pour parvenir à atteindre ensemble ce à quoi nous rêvions, à régler tous les détails qui sont autant de préoccupations et de tracasseries quotidiennes.

Sans ton altruisme, sans ton attention aux autres qui est la marque de ceux qui ont un grand cœur, nous n'aurions pas été aussi unis

Nous penserons à toi, Gérard, Gégé, nous penserons à toi, souvent.

Informations Municipales

André Lefort, Professeur à l'IUT, Université d'Auvergne de Clermont Ferrand.

.....
Ton amitié était fidèle, c'était aussi celle de nos discussions passionnées, autour d'une table de réunion, nombreux sont les jurys où tu as apporté avec conviction ton avis. Il est vrai, tu avais du tempérament.

Nous avons partagé l'expérience d'apiculteur et tes innovations en matière de chauffage d'habitation. Sportif et intrépide, tu nous faisais partager tes récits de navigateur. Tu voulais plus tard, partir sur les mers...

Avec ton départ une lourde page se trouve arrachée pour notre génération, mais, grâce aux collègues que tu as initiés, à tout le travail pédagogique que tu as effectué, ton souvenir restera présent dans les étages de Mesures Physiques et ton travail accompagnera encore longtemps les générations d'étudiants.

Pierrette Tourreix, vice présidente de l'ADASTA.

Pour Gérard, la retraite ne devait pas rester stérile, il s'est rapidement investi au sein des associations ADASTA et SFEN, tout particulièrement aux « JEUNES POUSES » de l'ADASTA. Il oeuvrait efficacement pour transmettre aux JEUNES sa curiosité et son savoir-faire scientifiques.

De par ses activités universitaires et municipales, Gérard était persuadé que notre Nation, pour aller de l'avant, a besoin

de chercheurs compétents, motivés et efficaces.

Aussi de manière ludique mais rigoureuse Gérard incitait les enfants à expérimenter librement et à

analyser leurs résultats afin de développer leur raisonnement.

Même fatigué par cette douloureuse maladie, il a participé jusqu'au bout à ces après-midi d'éveil culturel et expérimental dans le but de susciter des vocations scientifiques. Les « JEUNES POUSES » lui étaient très attachées et très reconnaissantes.

Des amis des années étudiantes

.....

Que retenir de 45 ans d'amitié ?

Ton esprit râleur et impatient, ta fidélité envers tes amis, ton sens des responsabilités familiales et au service des autres, ton efficacité, ton besoin de te dépasser.

Dans les balades comme dans la vie, tu allais toujours tout droit et tu nous attendais au sommet.

Tu ne savais pas t'arrêter et après la pause casse-croûte, tu étais toujours le premier à fermer ton couteau, le premier à repartir.

Aujourd'hui, tu es aussi le premier de nous à partir, ton couteau s'est fermé pour la dernière fois, trop vite pour tous. Tu resteras toujours parmi nous.

■ Hommage à Joseph

Joseph et Irène WALKIEWIEZ sont arrivés à Chanonat en 1956 pour assurer l'intendance de Varvasse. Christian leur fils, garçonnet tout blond complétait la famille.

Très vite, les voisins séduits par leur gentillesse les ont accueillis avec enthousiasme ; des liens solides se sont tissés avec tous les habitants.

Varvasse méritait bien les talents de Joseph, petit à petit cette propriété s'est métamorphosée sous ses mains pour devenir le joyau qu'elle est aujourd'hui.

Joseph a conquis tous ceux qui l'on côtoyé, son humour d'une grande finesse, son érudition extraordinaire faisait en sorte que chaque moment passé en sa compagnie était un vrai bonheur.



Chanonat a perdu l'un de ses habitants les plus attachants, la nature a perdu un authentique génie et nous sommes nombreux à perdre un véritable ami.

Jean-Pierre Pezant

■ Repas de Noël



■ Cérémonies du 11 novembre

Les enfants de l'école élémentaire ont lu un poème pour rendre hommage aux anciens combattants de la guerre 1914-1918. Poème écrit par M Warren Seine, élève de 3eA, en classe de français, à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 1918.

Lorsque les derniers canons ont retenti, le silence s'est abattu sur la plaine.
Les derniers belligérants ont rendu les armes épuisés et meurtris.
Des villages entiers sont dévastés et brûlés, des milliers d'hommes sont étendus au sol : des pères, des frères, des amis qui ont combattu jusqu'à la mort pour rendre la liberté à la France.
Désormais dans le pays, personne ne pourra plus effacer de sa mémoire les mois de terreur et de malheur qui ont été ceux de la Première Guerre mondiale.
Nous sommes le 11 novembre 1918 et l'Armistice est enfin déclarée après des années de lutte.
L'espoir renaît même si l'on doute qu'un avenir puisse être possible après l'horreur du carnage.
Il faut reconstruire un pays affaibli par la guerre, recomposer des familles, relancer les industries et l'économie et malheureusement l'Histoire montrera que la France connaîtra de nouveau, des années plus tard, le même triste sort.



■ Révision du POS en PLU

Transformation et révision du Plan d'Occupation des Sol (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU)...

Lors de notre campagne municipale en 2008, nous vous avons annoncé que nous allions réviser et transformer notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) et imaginer à 15 ans ce que sera notre territoire : votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 septembre 2009, la délibération prescrivant cette démarche donne le coup d'envoi d'un projet communal d'importance.

Le POS datant de Septembre 1999 arrive en fin de vie, aux regards des évolutions technologiques, des directives environnementales et des recompositions ou de création de structures territoriales nouvelles (Intercommunalité, Pays).

A la différence d'un POS, la base d'un PLU est la réalisation d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Le PADD est le futur dessein politique fixant les objectifs de la commune dans les 15 prochaines années.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays du

Grand Clermont et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes les Cheires sont des documents qui retracent les grandes lignes du devenir de chaque territoire dans l'espace du Grand Clermont à l'horizon 2025-2030. Ces documents seront le fil conducteur à notre réflexion pour l'élaboration du futur PLU.

Un bureau d'étude sera chargé d'assister la commune dans les différentes démarches (diagnostic du territoire communal, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, définition du nouveau document d'urbanisme).

Nous nous donnons 2 ans pour arrêter ce nouveau projet. A l'heure où paraîtra ce journal le choix du bureau d'étude sera validé. Nous pourrions alors commencer à réunir le comité de pilotage où siègeront des élus de la commune, des élus de communes limitrophes, de différentes Chambres (Commerce, Industrie, Agriculture, Métiers...) et des participants des différentes Collectivités (Etat, Région, Département, SE-PAC, Parc des Volcans, Communauté de Communes...).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé durant tout ce temps. Les comptes-rendus des conseils municipaux et les Nouvelles de Chanonat relateront les différentes périodes de réflexions.

■ Révision du POS en PLU (suite)

Ci-après les grandes lignes de la délibération prise en conseil municipal le 24 septembre 2009 :

Révision du POS en PLU

- Le document d'urbanisme actuel date de 1999 ; il nécessite une révision pour s'adapter aux mutations que connaît la commune, aux évolutions législatives (loi Solidarité et Renouveau Urbain, loi Urbanisme et Habitat) et au contexte intercommunal (Schéma de cohérence Territoriale du pays du grand Clermont, Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes des Cheires, ...).

- Bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel et reconnu, proche de Clermont-Ferrand, Chanonat connaît une croissance régulière et significative de sa population. Une urbanisation non maîtrisée serait susceptible de générer de graves dangers touchant tant à l'environnement qu'à la qualité de vie des habitants.

- Tout en tenant compte de sa capacité financière, notamment en termes d'extension des réseaux, la commune souhaite que le plan Local d'Urbanisme dont elle va se doter, permette à Chanonat de se développer tout en préservant son environnement et l'identité de chaque bourg.

Cette volonté suppose de :

- contenir la pression pavillonnaire en économisant l'espace par une densification mesurée de l'urbanisation
- réfléchir à l'urbanisation au plus près des bourgs
- recomposer les centres bourgs pour préparer le recyclage du parc ancien devenu inadapté tout en répondant à la question du stationnement
- renforcer les espaces publics et lieux de vie pour créer du

Révision simplifiée du POS « Domaine de Varvasse »

Parallèlement à cette transformation et révision du POS, une révision dite « simplifiée du POS » a aussi été adoptée en conseil municipal du 24 septembre 2009 concernant le domaine de Varvasse. En effet « la compagnie d'hôtels » acquéreuse du château souhaite la création de chambres d'hôtes supplémentaires en dehors de celles possibles à l'intérieur du Château. Celles-ci ne peuvent se concrétiser que si nous élargissons la zone UD (Urbanisation Dense), appelée plus couramment zone bourg, sur sa partie Est. Cette révision toucherait quelques centaines de m² d'une partie inscrite en zone agricole. Cette décision a été prise à l'unanimité avec à l'esprit la création d'emplois nouveaux sur la commune de Chanonat.

Ci-après les grandes lignes de la délibération prise en conseil municipal le 24 septembre 2009 :

Révision simplifiée du POS

Le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune:

- De réviser le POS en utilisant la procédure de révision sim-

lien entre les zones pavillonnaires et les centres bourgs

- préserver et mettre en valeur les espaces naturels et remarquables qui représentent un atout résidentiel et touristique fort
- favoriser l'accueil de nouveaux habitants, et notamment de jeunes foyers garants d'un renouvellement de la population et d'un dynamisme communal
- engager une politique énergétique tant sur les équipements publics que l'habitat
- préserver et soutenir l'agriculture, gestionnaire de l'espace
- consolider, voire développer les activités économiques de proximité existantes : artisanat, commerce, ...

de définir les modalités d'une concertation :

- un registre destiné aux observations de toutes personnes intéressées sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'écrire au Maire
- présentation de la démarche du PLU dans le bulletin municipal
- exposition publique avant arrêt du PLU.

de charger un bureau d'étude d'urbanisme de réaliser les études,

de solliciter l'Etat pour une dotation pour compenser la charge financière de la commune.

plifiée, prévue par l'article L. 123-13 du Code de l'Urbanisme. En effet, la révision simplifiée est nécessaire pour permettre à la « compagnie d'hôtels » de procéder à une extension de la partie bâtie de la propriété de Varvasse.

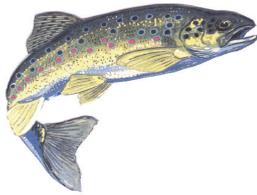
- De lancer la concertation prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, sur le projet et sur ses incidences sur le POS. Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de révision simplifiée du PLU.

Cette concertation revêtira la forme suivante :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
- dossier disponible en mairie
- un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture
- possibilité d'écrire au maire.

A l'issue de cette concertation, M. le Maire présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera.

■ La Chanonatoise



La saison 2009 s'est achevée en septembre pour l'Auzon et novembre pour l'étang de la prairie.

Plusieurs réunions importantes sur la pollution ont eu lieu à Saint Genès Champagnelle et Veyre-Monton.

Le compte-rendu sera fait en Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale 2010 aura lieu le dimanche 28 février 2010 à 10h.



Siège social : Mairie – 63450 CHANONAT

Le poisson pour l'étang a été commandé et sera lâché prochainement (carpes, tanches, gardons, goujons, ablettes). Les truites seront déversées dans l'Auzon la veille de l'ouverture.

Le président et les membres du bureau présentent à tous les pêcheurs, leurs familles et leurs amis, tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2010.

■ Chanonat Lutte

Au club, la fin de l'année civile s'est achevée par un repas offert aux enfants et à leur famille à l'occasion duquel un certain nombre de nos jeunes lutteurs et lutteuses se sont vus remettre les grades obtenus en juin dernier ainsi que le maillot d'entraînement officiel de la fédération.

Le club peut aussi s'enorgueillir de la sélection de Claire, avec 3 autres lutteuses de la région, pour participer à un stage national à l'INSEP. Ce stage s'est déroulé du 18 au 19 décembre 2009.

Enfin toutes les lutteuses et lutteurs du club se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.

Le Président



Claire (2ème en partant de la gauche au premier plan) en stage à l'INSEP

■ Rizolle Environnement Santé

L'association tient tout d'abord à rendre hommage à Gérard Rives pour le soutien qu'il nous a apporté tout au long de notre action depuis 1999. Elle remercie la municipalité actuelle bien décidée à poursuivre dans cette direction.

La publication du dernier rapport de l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) constitue un véritable tournant. L'Agence souligne que « le rapport [d'experts] met en évidence l'existence d'effets des radiofréquences sur les fonctions cellulaires, rapportés par une dizaine d'études expérimentales considérées par l'AFSSET comme incontestables » Elle considère que « ces études constituent des signaux indéniables », même si « le niveau de preuve n'est pas suffisant pour retenir en l'état des effets dommageables pour la santé comme définitivement établis ».

L'Agence montre qu'il y a actuellement quasi équilibre, en nombre, entre les études qui montrent des effets sur la santé et celles qui ne montrent pas d'effets. Voilà qui contredit ce qu'affirment les opérateurs avec leurs « 1500 études recensées par l'OMS qui montrent qu'il n'y a aucun effet ».

Le groupe d'experts a passé au crible l'ensemble de ces études publiées dans des revues à comité de lecture et donc à priori d'égale qualité scientifique. Il a bizarrement retenu 70% des études qui ne révèlent aucun effet et, seulement, 12% des études qui en révèlent, montrant que les anciens réflexes existent encore qui consistent à considérer comme

valables toutes les études qui disent « pas de problèmes » et comme éminemment critiquables celles qui disent l'inverse. Face à ces incertitudes l'Agence recommande de « réduire les expositions au public ». Cette recommandation vaut tant pour les portables que pour les antenne-relais pour lesquelles elles proposent l'application du principe ALARA (As Low As Reasonably Achievable) en français « aussi bas que raisonnablement possible ». Ce principe est basé sur 3 dimensions :

- n'exposer que lorsque ceci est nécessaire ;
- déterminer une valeur cible à atteindre ;
- veiller à aller toujours plus bas, y compris au-dessous de cette valeur cible [source PRIARTEM].

RIZOLLE ENVIRONNEMENT SANTE considère que le plus sûr moyen d'appliquer ce principe reste encore d'éloigner autant que faire se peut l'actuelle antenne-relais des habitations de Jussat, ce qui par parenthèse sur le plan paysager contribuerait à rendre au bourg ce cachet particulier célébré par Jacques Delille.

L'une des solutions pourrait consister à transférer les antennes de France Télécom/Orange sur le site de l'opérateur SFR, ce qui avait été proposé par la municipalité de Chanonat au maire de Romagnat en décembre 2002 dès que le projet d'implantation de cette antenne a été connu. Ainsi la proposition du maire de Romagnat se disant disposé à « analyser les moyens susceptibles de permettre d'éliminer ou d'atténuer la nuisance existant ». [Lettre du 19 mars 1999] serait enfin prise au mot.

Comité des Fêtes de Chanonat

Compte rendu de l'Assemblée Générale électorale du samedi 28 novembre 2009.

Le bureau du Comité des Fêtes étant démissionnaire, une assemblée générale électorale s'est tenue le samedi 28 novembre à 10 h à la Maison des Associations.

Présents : Georges Promerat, Président
Maria Defreitas, trésorière.

Excusé : Jean-Claude Albert, secrétaire

Georges Promerat, Président, a tenu à remercier tout particulièrement Jean-Claude Albert, secrétaire et Maria Defreitas, trésorière. Le travail qu'ils ont accompli, a permis de réaliser dans les meilleures conditions les manifestations organisées en 2009.

Le Comité des Fêtes a fonctionné durant toute l'année 2009 avec ce bureau restreint.

Il a également souligné la participation des bénévoles qui les ont aidés à chaque manifestation et dont le soutien leur a été très précieux.

Georges Promerat expose lors de cette assemblée :

1 – Le bilan moral

Il relate les manifestations organisées en 2009 :

- Bal de la Saint-Valentin le 14 février 2009,
- Marche Jacques Delille le 19 août 2009,
- Fête patronale les 26 et 27 septembre 2009.

Le Président souligne que le Comité des Fêtes s'est toujours attaché à proposer des manifestations, sans demander une participation financière importante au public et a toujours voulu répondre au mieux à l'attente des habitants de notre village.

2 – Le Bilan financier de l'exercice 2009

Solde créditeur au 1er janvier 2009 + 4 968,20 €
Etat des recettes et dépenses du 1er janvier au 28 novembre 2009

- Total des recettes	+ 8 943,30 €
- Total des dépenses	- 7 046,64 €
Résultat de l'exercice	+1 896,66 €

Montant en caisse au 30/12/2009	+ 7 051,45 €
(relevé du Crédit Agricole)	

Georges Promerat rend à ce jour les comptes avec un solde créditeur d'un montant de 7 051,45 €.

Georges Promerat, Président du Comité des Fêtes prend congé de l'assemblée en renouvelant ses remerciements aux anciens et actuels membres du Comité des Fêtes, les bénévoles et la Municipalité de Chanonat. Il souhaite bonne continuation à celles et ceux qui leur succéderont.

Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 3 décembre 2009

Présents : Alexandra Chaumuzeau, Sandrine Chevrier, Véronique Da Costa, Marie Da Silva, Fabienne De Freitas, Sandrine Fel, Annie Khaled, Sophie Marrachelli, Frédéric Savigny, Nadine Tholliez.

Excusé : Eric Tur.

La séance débute à 20 h 30 avec l'élection du bureau.

Président : Alexandra Chaumuzeau,

1er vice président : Marie Da Silva,

2e vice président : Sophie Marrachelli,

Secrétaire : Annie Khaled,

Secrétaire adjoint : Nadine Tholliez,
Votes sont effectués à l'unanimité.

L'assemblée vote à l'unanimité l'élection du Président d'honneur Georges Promerat pour ses bons et loyaux services au sein du Comité des Fêtes durant 13 années.

Suit l'élaboration du calendrier des activités pour 2010.

Il est retenu dans un premier temps l'organisation de la soirée Saint Valentin qui se déroulera le 13 février 2010 (demande de devis auprès de cuisiniers ou de traiteurs, réservation de la salle des loisirs, réservation de l'orchestre).

La séance est levée à 22 h.



De gauche à droite :

En bas : Nadine Tholliez secrétaire, Annie Khaled secrétaire, Fabienne de Freitas membre ;

En haut : Alexandra Chaumuzeau présidente ; Marie Da Silva présidente adjointe ;

Véronique Da Costa membre ; Sandrine Fel trésorière adjointe ; Sophie Marrachelli trésorière adjointe ; Frédéric Savigny président adjoint.

(absents: Eric Tur trésorier adjoint, Sandrine Chevrier, membre; Georges Promerat Président d'honneur)

Bonne année à tous,

La fin de l'année 2009 a eu un programme chargé. En effet, nous avons vu le départ des membres de son bureau et l'élection des nouveaux membres ainsi que la venue de nombreux bénévoles.

Le comité des fêtes de Chanonat souhaite rendre hommage à monsieur Promerat, madame De Freitas et monsieur Albert pour leur investissement au sein du comité des fêtes depuis des années. Il a été décidé à l'unanimité de nommer monsieur Promerat Président d'Honneur, afin de le remercier de son aide et de ses bons conseils.

Nous tenons aussi à remercier les pompiers ainsi que la Mairie, qui nous ont assuré de leur soutien et de leur aide tout au long des activités qui se dérouleront pendant l'année.

D'ailleurs, il est temps de vous informer du premier événement qui se déroulera à Chanonat :

Le samedi 13 février 2010 à la salle des fêtes de Chanonat.

Nous vous convions à un dîner dansant autour de la Saint Valentin.

Vous pouvez réserver vos places au prix de 22euros /pers. Jusqu'au 31 janvier 2010 au Pause café Place Delille à Chanonat.



Contacts : site : <http://www.comitedesfetes-chanonat.org>
mail : contact@comitedesfetes-chanonat.org

Association pour le don du sang bénévole Section de Chanonat

L'assemblée générale de l'association pour le don du sang bénévole de Saint Amant-Tallende s'est tenue le 17 novembre 2009 à Saulzet-le-Froid sous la présidence d'Anne Marie Salomez. Celle-ci a adressé ses remerciements à Monsieur Péliissier, maire de Saulzet-le-Froid pour son accueil et aux maires en général pour la reconnaissance apportée à notre action, aux membres de l'association pour leur disponibilité, leur investissement et leur contribution dans la chaîne du don du sang et enfin à tous les nombreux donneurs.

Quelques informations :

- L'association a obtenu l'agrément du Ministère de l'Education Nationale (cet agrément permet après accord des chefs d'établissements d'intervenir aux côtés des enseignants sur les thèmes qui relèvent de leur compétence : promotion du don du sang bénévole, de ses composants, de la moelle osseuse et des organes).
- La labellisation de la FFDSB grande cause nationale 2009.
- Le nouveau bureau constitué se compose de : Chantal Morel (Présidente), Jean Paul Chambon (Vice-président), Alain Eymard (Secrétaire), Anne-Marie Salomez (Secrétaire-adjointe), Marie Geourjon (Trésorière), René Durand (Trésorier-adjoint).



- Quelques dates à retenir pour les prochaines collectes :

• Don du sang			
St Amant-Tallende	19/2/2010	Salle Dourif	16h30 – 19h30
Saulzet-le-Froid	27/4/2010	Salle des Fêtes	8h30 – 11h30
Tallende	22/4/2010	Salle des Fêtes	17h – 19h30
Aydat	3/5/2010	Foyer rural	17h – 19h30
Le Crest	17/6/2010	Salle des Loisirs	17h – 19h30
St Saturnin	23/6/2010	Salle des Fêtes	17h – 19h30
• Ont eu lieu : Plasmaphérèse St Saturnin			
7/1/2010	Chadrat		14h30 – 17h45
8/1/2010	Chadrat		8h30 – 11h30 et 14h30 – 17h45

Pour terminer cet article nous nous réjouissons des résultats de la dernière collecte de Chanonat du 1er décembre 2009 où 53 donneurs dont 2 nouveaux se sont présentés, chiffre satisfaisant en raison des diverses épidémies qui sévissaient. Cependant nous regrettons l'attente subie par les donneurs en raison d'un manque de personnel de l'EFS. Ayant remonté l'information, nous espérons avoir été entendus et comptons sur votre fidélité.

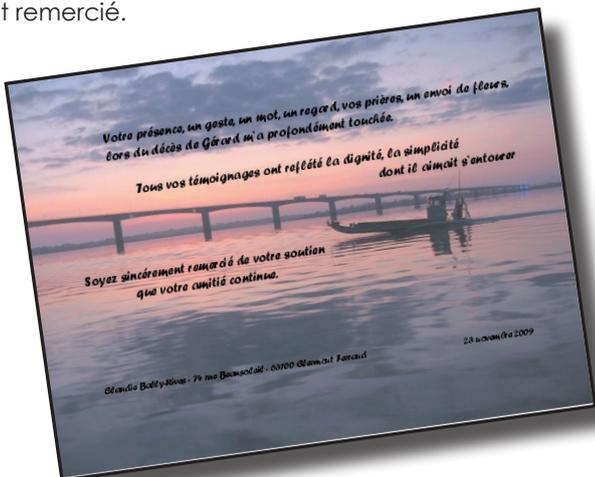
Bonne année à tous.

Art, Culture, Patrimoine de Chanonat

Art, Culture, Patrimoine est né en 2003 grâce, d'une part, à la présence d'un passé historique, de bâtiments de réelle beauté : prieuré, église, bourg, quartier seigneurial et, d'autre part, au dynamisme de votre maire Gérard Rives premier magistrat de la commune de 1999 à 2008.

Tant en mon nom personnel, épouse de Gérard qu'en tant que Présidente de cette association, je viens vous remercier, une nouvelle fois, pour votre soutien, votre accompagnement, vos lettres, vos prières, vos envois de fleurs, de plaques commémoratives.

Très, très nombreux vous avez assisté à cette cérémonie d'obsèques le 27 novembre 2009, à ce dernier adieu dans le recueillement, la dignité, la simplicité dont il aimait s'entourer. Votre présence m'a beaucoup touchée, soyez en vivement remercié.



Pour la mémoire de Gérard, pour continuer son action, les animations au sein de votre village devront reprendre en vous joignant à nous. J'invite toutes les personnes qui aimeraient s'associer, s'investir, apporter des idées, à adhérer à notre groupe qui soutiendra la vie culturelle de la commune de Chanonat.

La vie continue, 2009 fut de mauvaise augure pour certains, ayons confiance en 2010. Que 2010 vous apporte à vous tous la possibilité de réaliser vos rêves, que cette année vous permette d'obtenir et de garder la santé, la joie de vivre et d'espérer.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Claudie Bally-Rives.

Informations Culturelles

■ *Champ Libre*

Dans le cadre des activités de l'association Champs Libre, Bruno Ribière, photographe, encadrera en 2010, un atelier photographique pour les enfants de la classe de CM2 de l'école de Chanonat. Cet atelier a pour objectif la découverte de la photographie comme moyen d'expression avec pour fils conducteurs: l'histoire et la technique de la photographie. Ainsi, les enfants vont construire et utiliser leur sténopé (simple petite boîte sans optique) proche du tout premier appareil, la caméra obscura. Ils vont ensuite pratiquer le reportage et le portrait, pour enfin expérimenter les procédés photographiques alternatifs. Ces différents travaux donneront lieu à une exposition en fin d'année.

D'autre part, l'atelier photographique argentique ouvrira courant février et sera proposé aux habitants de Chanonat qui le souhaitent. Ces ateliers seront gratuits, seul le papier et la chimie seront à fournir par les membres. L'atelier sera limité à cinq places pour des raisons de sécurité et de confort de travail. Des stages seront également proposés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Bruno Ribière au 06 30 76 66 50 ;
ou par mail: bruno.riberie@gmail.com.

Julia Flayac, plasticienne, diplômée de l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Ferrand et travaillant au Musée d'Art Roger Quilliot (MARQ) est également intervenue à l'école primaire de Chanonat dans la classe des CP-CE1. Ces ateliers ont été réalisés en partenariat avec l'inspection académique. Il a été proposé aux enfants de travailler sur l'exposition organisé par l'association Champs Libres «la passion du collectionneur» qui a eu lieu à la chapelle Notre Dame de l'arbre en septembre dernier.

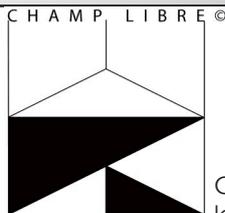
■ *Médiathèque*

7, rue de la mission
63 450 Chanonat
Tél : 04 73 78 21 51

Jours et horaires d'ouvertures :
- mercredi de 15h00 à 17h00
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h00

Prêt gratuit sur inscription et vous pouvez emprunter :
- 3 Livres, revues : 3 semaines
- 1 CD / 1 DVD : 1 semaine

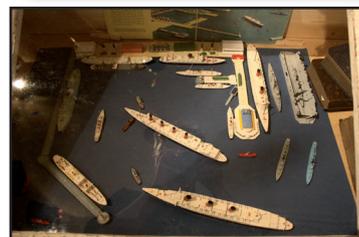
Pour éviter toutes relances téléphoniques nous vous remercions de respecter les délais de prêt des documents.



Chacun a réalisé une série de dessins «collection» pour une petite édition limitée à quelques exemplaires. Ils ont également travaillé sur une typologie de formes végétales en volume à partir d'éléments naturels récoltés sur les bords de l'Auzon. Une exposition présentera leurs réalisations en fin d'année.

Enfin, à partir de février 2010, un atelier «arts plastiques» sera proposé aux enfants de Chanonat, à la maison des associations. Cet atelier payant, sera encadré par Julia Flayac. Il se déroulera le mercredi matin de 10h à 11h30 pour les enfants entre 6 et 12 ans. Les ateliers seront payants et limités à 6 enfants maximum. Des ateliers pour adulte seront également proposés sous forme de stage «workshop» de deux jours. Une réunion d'information se déroulera à la maison des associations le mercredi 3 février à 10h.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Julia Flayac au 06 31 01 08 92 ;
ou par mail: julia.flayac@gmail.com.



Nouvelles des Ecoles



■ Ecole Maternelle

Tout au long de cette année scolaire, le thème commun aux deux classes est l'étude des contes traditionnels. Les élèves ont déjà vu « les trois petits cochons » et « le petit bonhomme de pain d'épice ».

Cette année encore les deux classes participent au projet « mon lac - ma rivière ». Laurent, animateur environnement, est déjà venu plusieurs fois à l'école. Il suivra avec les enfants l'évolution du jardin au fil des saisons. Ils travailleront sur les besoins en eau des plantes.



Les enfants de l'école se sont rendus dans la forêt de la Comté en décembre avec des professionnelles de l'ONF. Des fées de la forêt les ont accueillis et leur ont raconté la forêt fantastique. Ils y retourneront au printemps, pour constater les changements de la végétation.

La dernière semaine d'école, les enfants sont allés au cinéma à Cournon, pour voir une sélection de trois courts métrages. Les élèves de CE2-CM1 de Jussat sont venus dans la classe des moyens-grands pour les aider à écrire leur lettre au Père Noël. Chaque grand s'occupait d'un plus petit. La mise en page a été effectuée grâce au tableau blanc interactif, à l'école élémentaire.

Le dernier jour, le Père Noël a apporté des cadeaux collectifs aux enfants. Chacun a pu l'embrasser. Puis tous les enfants se sont regroupés pour goûter ensemble.



L'équipe enseignante souhaite une très bonne année 2010 aux enfants et à leur famille.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la directrice au 04.73.78.26.98.

■ Ecole Élémentaire

Des nouvelles de l'école élémentaire :

Depuis deux années scolaires, les élèves de CE2-CM1 travaillaient au projet d'aménagement du talus derrière l'école (entre l'école et les gradins de l'amphithéâtre). Après différents travaux sur plans, puis sur le terrain, les élèves ont choisi les plantes. Nous avons reçu la visite de Gilles Persillier, viticulteur à La Roche Blanche afin d'expliquer la naissance de la vigne, le travail du viticulteur et les tâches du vigneron. Merci à Gilles pour tous ses conseils.

C'est ainsi que pêcher, vigne, framboisiers, plantes aromatiques, bruyères et hortensias ont été plantés un jeudi après-midi ensoleillé de novembre. Avec les explications et l'aide technique de Philippe et de François, les élèves ont préparé la terre, creusé, mis en place les plants, rebouché et arrosé. Des protections contre les rongeurs ont été installées au pied des plants fragiles.



Nouvelles des écoles

La classe remercie l'aide précieuse des employés communaux qui montrent toujours une disponibilité et une écoute, ainsi que la municipalité qui a acheté ces plants.

Dans notre planning de classe, nous allons intégrer dès le printemps prochain, l'entretien de ce talus.

Son aménagement n'est pas terminé puisque nous devons installer une station météorologique. Tout le travail accompli en classe sur cette science « du temps qu'il fait » fera l'objet d'une présentation à EXPOSCIENCES qui se tiendra à Clermont-Ferrand au mois de juin 2010.

Les classes des CP-CE1 et CM1-CM2 inscrites au contrat-rivière géré par le SMVV (Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre), ont complété l'étude environnementale par des actions artistiques sur l'arbre, le bois, la forêt : réalisations de photographies (sténopés), de sculptures. Remerciements à Julia Flayac et Bruno Ribière qui interviennent dans ces deux classes.



Dates à retenir :

- Réunion avec les parents d'élèves pour la préparation du carnaval et de la fête de fin d'année. Nous comptons sur la présence d'un maximum de familles.
- Le mardi 2 mars à 18H , prochain Conseil d'Ecole.

Informations Générales

Actualisation des tarifs des salles communales

Les tarifs de la salle du Pitchou (Varennes) et du Mille Club (Chanonat) à compter du 1er janvier 2010.

Prix de la journée*	Par jour supplémentaire	Cauton salle	Cauton nettoyage
Habitants de la commune (plus de 18 ans)			
85 €	42,50 €	150 €	75 €
Habitants de la commune (moins de 18 ans)			
30 €	15 €	150 €	75 €
Personnes extérieures à la commune			
135 €	70 €	150 €	75 €

*Tarifs du vendredi au dimanche avant 11h.
Gratuit pour les associations de la commune.



Les tarifs de la salle des Loisirs (Chanonat) à compter du 1er janvier 2010.

	Prix de la journée*	Par jour supplémentaire	Cauton salle	Cauton nettoyage
Habitants de la commune				
Bar + Entrée	100 €	50 €	150 €	75 €
Bar + Entrée + salle 1	180 €	90 €	375 €	150 €
Salle complète	200 €	100 €	375 €	150 €
Personnes extérieures à la commune				
Salle complète	500 €	250 €	375 €	150 €

*Tarifs du vendredi au dimanche avant 11h
Gratuit pour les associations de la commune

Informations Générales

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30
L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05
Fax : 04 73 87 54 17
E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr

Elections Régionales

Les élections régionales auront lieu le dimanche 14 mars pour le premier tour et le dimanche 21 mars pour le deuxième tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h ;
Les bureaux de vote sont situés pour Chanonat et Varennes à la Maison des Loisirs et du Temps Libre et pour Jussat à la Voute jussatoise.

Recensement

Comme nous vous l'avions annoncé en novembre 2009, un recensement de la population de la commune aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010.

Les agents recenseurs déposeront au domicile des personnes recensées une feuille logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. Les agents recenseurs seront à votre disposition pour vous aider à remplir votre questionnaire, réservez leur un bon accueil. L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

Etat civil

■ Naissances

GIRARD Tom, Varennes, le 26 septembre
LEROY Lilo-Jade, Chanonat, le 30 septembre
CHARBONNEL Angèle, Jussat, le 3 octobre
CASCIANO Thomas, chanonat, le 5 octobre
RAMOS Louis, Chanonat, le 8 octobre
MESPLES Clémence, Chanonat, le 23 octobre
MARQUES Raphaël, Varennes, le 3 novembre
GAUDY Arthur, Chanonat, le 4 novembre
MIANAT Clément, Chanonat, le 10 novembre
BES Joséphine, Chanonat, le 18 décembre

■ Décès

DOS Maurice, chanonat, le 13 novembre
WALKIEWIEZ Joseph, Chanonat, le 15 novembre
RIVES Gérard, Varennes, le 23 novembre



Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant
Mise en page par la municipalité